



FORMULAIRE DE DON

À retourner signé et accompagné du chèque au:

Centre Hospitalier de GISORS

Direction des finances

Route de Rouen BP 83

27140 GISORS

Tél : 02.32.27.76.76

⇒ VOS COORDONNEES

Nom :

Prénom :

Adresse

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Adresse mail

⇒ VOTRE DON

Je souhaite faire un don au Centre Hospitalier de GISORS d'un montant de :

Je souhaite que le don soit affecté :

aux besoins du CH de GISORS

au service suivant : EHPAD Maison d'Accueil Spécialisé SSIAD

à l'Institut de Formation des Aides-Soignants

⇒ VOTRE MOYEN DE PAIEMENT

Règlement par chèque ci-joint numéro :

À l'ordre du Trésor Public

Fait le

à :

Signature du donateur

Merci pour votre générosité !

[Imprimer le formulaire](#)



A quoi sert votre don ?

Le Centre Hospitalier de GISORS est un établissement public de santé. A ce titre, il est habilité à recevoir des dons et legs, conformément à la législation fiscale en vigueur (art. 200 du Code Général des Impôts).

Soutenir l'Hôpital, c'est l'aider à investir au profit des patients ou compléter le financement de certains équipements non courants.

Bénéficiez d'avantages fiscaux

Vous êtes **un particulier**

66 %

du montant de votre don est déductible de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% de vos revenus nets imposables, si vous êtes assujetti à cet impôt.

Vous êtes **une entreprise**

60 %

du montant de votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés dans la limite d'un plafond de 0.5% de son chiffre.

Comment donner ?

En imprimant le formulaire, et en l'adressant accompagné du chèque au **Centre Hospitalier de GISORS - Direction des Finances - Route de Rouen BP 83 - 27140 GISORS**

Un reçu d'abattement fiscal vous sera adressé par retour.

Il n'y a pas de « petit » don, chaque don compte et contribue à œuvrer pour la qualité de l'accueil et des soins de nos patients et résidents.